

**Compte-rendu de la 4^e réunion du conseil d'établissement 2022-23
tenue le mercredi 29 mars 2023 à 18h30 à l'école Courval**

Étaient présents :

Madame Julia Bilodeau
Madame Valéry Dion
Madame Julie Fortin
Madame Eliane Jobin
Madame Mathilde Pageau
Madame Nadia Pascal
Madame Andrée-Anne Savard
Madame Isabelle Simard
Madame Marie-Eve St-Pierre
Monsieur Hugo Morin
Monsieur Jean Sébastien Bérubé
Madame Julie Bérubé
Madame Andréanne Langevin
Madame Brigitte Goyette

Étaient absents :

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue et constatation du quorum :

Le quorum est constaté.

Madame Julia Bilodeau déclare l'ouverture de la réunion à 18h32, souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Julia Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Valéry Dion propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolution 26/ CE 2022-23
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la réunion du
31 janvier 2023**

Madame Julia Bilodeau fait une lecture rapide pour tous. Concernant les problèmes de réseau pour l'application HopHop à l'intérieur des locaux du service de garde, deux actions ont été prises. Tout d'abord, l'adjointe au service de garde, madame Hélène Côté, prend le HopHop à partir du bureau à compter de 15h30 jusqu'à 16h30. De plus, le technicien en informatique a augmenté les relais pour le réseau Wifi dans les salles de services de garde.

Concernant les trousse de premiers soins, les trousse ont été mises à jour et les affiches ont été installées.

Madame Marie-Ève St-Pierre propose, et madame Eliane Jobin seconde, d'adopter le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2023 tel que présenté.

**Résolution 27/ CE 2022-23
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. Opinion du public (10 minutes)

Il n'y a pas de représentant du public présent.

APPROBATION

5. Demandes pour les activités et sorties éducatives

Les demandes suivantes sont présentées par madame Andrée-Anne Savard :

PARCOURS DANS LE VIEUX QUÉBEC ET OBSERVATOIRE DE QUÉBEC

Endroit :	Place d'armes – devant le Château Frontenac
Classes :	5 ^e année
Enseignantes :	Mesdames Catherine et Hélène
Objectif :	Parcours – Québec sous le drapeau britannique – Visite de l'observatoire de Québec.
Date :	2023-06-01
Coût :	26,76\$ par élève
Financement :	Sortie en milieu culturel et école inspirante

Madame Valéry propose, et madame Marie-Eve St-Pierre seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28A/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

CORRESPONDANCE SCOLAIRE - GRONDINES

Endroit :	École primaire de Grondines
Classes :	3 ^e -4 ^e année
Enseignantes :	Madame Isabelle Hudon
Objectif :	Dans le cadre du mois du français, le CSS a organisé un concours de correspondance scolaire et nous avons gagné. Le prix : Rendre visite à nos correspondants pour faire connaissance et leur lire notre lettre. En retour, ils viendront également nous rendre visite en après-midi. Nous leur ferons visiter notre école, la bibliothèque et nous aurons la chance d'assister à la lecture d'une histoire par madame Karine Trépanier, conseillère pédagogique en français au CSS.
Date :	2023-03-28
Coût :	Aucun- Frais assumés par le Centre de services scolaire de Portneuf
Financement :	Aucun

Madame Julia Bilodeau avait approuvé préalablement par courriel le 24 mars 2023. Madame Isabelle Simard propose, et madame Eliane Jobin seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28B/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

NAGER POUR SURVIVRE

Endroit :	Centre aquatique de Donnacona
Classes :	3 ^e et 4 ^e année
Enseignantes :	Mesdames Isabelle et Fanny ainsi que monsieur Marc
Objectif :	Sécurité aquatique - 3 cours de leçon en piscine sur les habiletés aquatiques.
Date :	3 avril, 26 mai, 2-9 et 16 juin 20123
Coût :	948.25\$
Financement :	

Madame Julia Bilodeau avait approuvé préalablement par courriel le 16 décembre 2022. Madame Nadia Pascal propose, et monsieur Jean Bérubé seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28C/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

DISCO

Endroit :	École Courval
Classes :	Préscolaire à la 6 ^e année
Enseignantes :	Madame Eliane (accompagnée de parents bénévoles)
Objectif :	Faire participer les élèves à un événement rassembleur. Impliquer les jeunes, développer le sens des responsabilités.
Date :	2023-06-02 - de 18 h 30 à 21 h
Coût :	4\$ - payé par les parents
Financement :	Aucun

Madame Eliane Jobin propose, et madame Valéry Dion seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28D/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

LA COURSE DU DARTAGNAN

Endroit :	École des Bourdons et Courval
Classes :	Préscolaire à la 6 ^e année
Enseignantes :	Tous les enseignants
Objectif :	Être capable de se fixer un objectif raisonnable de course et de l'atteindre en pratiquant son endurance. La course du Dartagnan fait vivre une expérience de sentiment d'appartenance à son école lors d'une course soit de 1 km 2 km ou 3 km. Créer une activité qui peut contribuer à développer de saines habitudes de vie.
Date :	2023-05-26 - de 12h45 à 15h00
Coût :	1000\$ (Coût de l'autobus)
Financement :	

Madame Marie-Eve St-Pierre propose, et madame Andréanne seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28E/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

MINI PUTT AU GYMNASSE

Endroit :	Au gymnase des deux écoles respectives
Classes :	Préscolaire à la 6 ^e année
Enseignantes :	Tous les enseignants
Objectif :	Faire vivre une expérience de mini-golf (mini-putt) dans le gymnase de chaque école.
Date :	2023-05-15 (Courval) – 2023-05-16 (des Bourdons) de 12h45 à 15h00
Coût :	1560 \$
Financement :	

Monsieur Jean Bérubé propose, et madame Valéry Dion seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28F/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

VOYAGE À OTTAWA

Endroit :	École Courval
Classes :	6 ^e année
Enseignantes :	Mesdames Marie-Hélène et Véronique
Objectif :	Ce voyage se veut un événement marquant pour clôturer la fin du primaire et une occasion pour les élèves d'utiliser l'anglais de manière fonctionnelle. Les élèves devront socialiser, respecter les règles de la vie de groupe ainsi que celle de la vie en société. Les visites (colline parlementaire et musée) sont d'une grande valeur culturelle et historique.
Date :	13 et 14 juin 2023 - Congé de compensation le 15 juin
Coût :	401,65 \$ par élève
Financement :	Campagne de financement (forfait avec Zone Découverte)

Madame Julia Bilodeau avait approuvé préalablement par courriel le 21 mars 2023. Madame Marie-Eve St-Pierre propose, et madame Eliane Jobin seconde, d'approuver la tenue de cette activité et la campagne de financement associée pour faire baisser le coût de la sortie.

**Résolution 28G/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Endroit :	Cité agricole
Classes :	140 élèves inscrits au service de garde du 22 septembre 2023
Enseignantes :	Éducatrices du service de garde
Objectif :	
Date :	22 septembre
Coût :	34,30\$ / élève
Financement :	

Madame Nadia Pascal propose, et madame Andréanne Langevin seconde, d'approuver la tenue de cette activité.

**Résolution 28H/ CE 2022-2023
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

6. Horaire des deux écoles pour 2023-2024

Le point est reporté à la prochaine séance du conseil.

7. COSP au 3^e cycle

Madame Julie Bérubé présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposée par les enseignants du 3^e cycle.

Madame Marie-Eve propose, et madame Nadia seconde, d'adopter la planification des COSP telle que présentée.

**Résolution 29/ CE 2022-2023
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. Demande de la Fondation pour le 5 à 7

La Fondation de l'école Bourdons/Courval souhaite obtenir l'approbation du conseil d'établissement pour la tenue de l'activité de financement lors du « 5 à 7, vins et fromages » qui se tiendra le 26 mai 2023 au préau de la Ville de Neuville.

Madame Eliane Jobin propose et madame Valéry Dion seconde, d'approuver la tenue du « 5 à 7 de la Fondation de l'école » telle que proposée.

**Résolution 30/ CE 2022-2023
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. Journées pédagogiques 2023-2024

Madame Isabelle Simard présente le tableau de planification des journées pédagogiques pour l'an prochain.

Les membres du comité suggèrent, pour les années à venir, de tenir un registre des élèves qui sont présents à chaque sortie ou activité et les coûts qui y sont associés. Nous recueillons des commentaires à l'effet que des sorties en deçà de 30,00\$, c'est dispendieux pour des familles nombreuses. Nous allons assurer une vigie du nombre de sorties et activités dans cette gamme de prix à l'intérieur d'une même année scolaire.

Madame Valéry Dion propose et madame Marie-Eve seconde, d'approuver le tableau des journées pédagogiques tel que proposé.

**Résolution 31/ CE 2022-2023
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

INFORMATIONS

10. De la présidente

9.1 Les membres du CÉ ont offert des fruits pour les membres du personnel dans le cadre de la semaine des enseignants. Ceux-ci étaient très reconnaissants.

11. De la direction

11.1 Organisation scolaire 2023-2024

Madame Andrée-Anne Savard les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024. Des précisions sur l'organisation scolaire seront fournies plus tard dans l'année.

11.2 Suivi du Projet Vireo

Madame Andrée-Anne Savard fait un suivi du projet. La serre va bon train. Après avoir vécu nos premières récoltes, nous avons procédé, la semaine dernière, à notre deuxième plantation. Les élèves sont fiers de ce projet et d'avoir la chance de rapporter leurs pousses vertes à la maison.

11.3 Sécurité des élèves et proposition 2023-2024

L'équipe-école a discuté des options possibles pour assurer la sécurité des élèves et éviter que le transport scolaire ne soit pas en mesure de se rendre à l'école, nous avons pensé à une option. Afin que vous puissiez nous aider à réduire l'affluence des voitures, nous aimerions que les parents inscrivent leur enfant au transport scolaire. À défaut de ne voir aucune amélioration, nous devons changer notre procédure d'arrivée. Donc, à l'école des Bourdons, nous demanderons aux parents de se stationner dans un lieu public à proximité et d'accompagner leur enfant à pied jusqu'à l'école. Du côté de Courval, il sera interdit de se stationner à l'école et les parents devront déposer les élèves sur la rue Courval afin que ceux-ci empruntent le corridor scolaire aménagé l'année dernière. Pour faire la demande au conseil de Ville, nous avons besoin de l'appui du Conseil d'établissement. Un message aux parents sera envoyé pour les informer une dernière fois. Malgré les nombreux messages publiés dans le Coup d'oeil, depuis le début de l'année, le problème persiste. Selon des parents, il y en a plusieurs qui ne prennent pas le temps de lire notre journal mensuel et celui-ci contient plusieurs informations.

11.4 Ponctualité à l'école et Loi sur l'instruction publique

Nous verrons en équipe-école s'il y a possibilité de modifier l'horaire pour rallonger le temps de l'arrivée du matin. Nous vous rappelons que l'article 14 de la loi de l'instruction publique stipule que la fréquentation scolaire est obligatoire au Québec. Plusieurs élèves arrivent en retard et perdent du temps d'enseignement, en plus de ne pas pouvoir bénéficier des avantages liés à l'accueil du début de journée, les routines, etc.

Nous portons également à l'attention des membres du comité les articles de loi suivants :

Article 17

« Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire ».

Article 18

« Le directeur de l'école s'assure (...) que les élèves fréquentent ASSIDÛMENT l'école.

En cas d'absences répétées, le directeur de l'école ou la personne qu'il désigne intervient auprès de l'élève et de ses parents en vue d'en venir à une entente (...) pour remédier à la situation.

Lorsque l'intervention n'a pas permis de remédier à la situation, le directeur de l'école le signale à la direction de la protection de la jeunesse après en avoir avisé par écrit les parents de l'élève ».

12. Du personnel de l'école

12.1

13. De la responsable du service de garde

13.1 Semaine de relâche, suivi

Madame Isabelle Simard mentionne qu'il y a eu environ 34 élèves par jour pour un total de 144 élèves et de la précieuse collaboration provenant du service des loisirs de la Ville de Neuville. La semaine a été une réussite. La ville a défrayé les coûts du transport pour se rendre à la piscine. De plus, plusieurs jeunes animateurs se joignent à notre équipe pour colorer les journées des élèves inscrits et appuyer les éducatrices de l'école. Un message dans le Coup d'œil a été fait à leur égard pour les remercier. Madame Isabelle Simard soulève, cependant, que les frais encourus de cette semaine versus les coûts, arrivent pratiquement pareils et que, dans ce calcul, le salaire de la responsable n'a pas été calculé. Plusieurs parents inscrivent leur enfant pour tous les jours de la semaine et finalement, ils ne viennent pas. Pour éviter de perdre la subvention du gouvernement, les membres du conseil suggèrent de faire payer aux parents le montant de la redevance en plus du coût de l'inscription. Un remboursement pourra être fait aux parents si leur enfant était présent.

14. De la représentante au comité de parents

Madame Julie Fortin mentionne qu'il n'y a pas eu d'autres rencontres depuis le dernier conseil d'établissement.

15. Du représentant de la communauté

Monsieur Hugo Morin informe les membres du comité qu'il reste des sommes, pour faire des demandes qui pourraient faciliter la maintenance des rues et des trottoirs de la municipalité.

16. Retour sur l'opinion du public (10 minutes)

Aucun retour à faire.

17. Affaires diverses

Aucun sujet

18. Levée de l'assemblée

Madame Marie-Eve Saint-Pierre propose la levée de l'assemblée à 20h28. Madame Nadia Pascal seconde. La prochaine séance du conseil est prévue le 30 mai 2023 à 18h30, à l'école Courval.

**Résolution 32/ CE 2022-23
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Julia Bilodeau, présidente

Andrée-Anne Savard, directrice